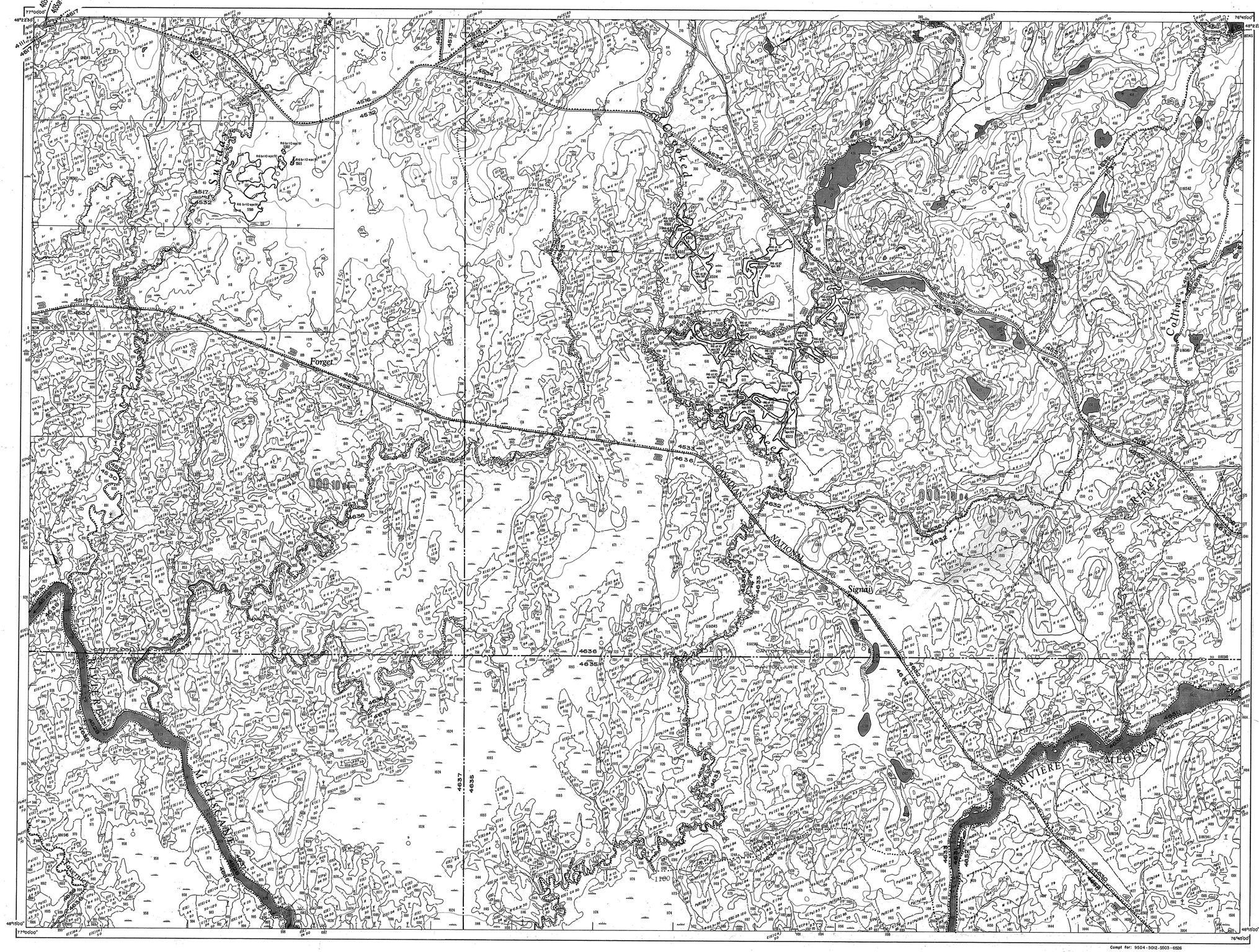

Compt for: 9504-5012-5503-6626

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe par bandes avec ensemencement ..... cbe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Jardinage partiel (coupe au 2 pied) jp2
Coupe partielle ..... cpa
Plantation en enrichissement ..... pe
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Ébauche commerciale ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (abattoir des lisières) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	(R)	(R)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — — à sapin et/ou épinette rouge	R (SR)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — — à pin rouge	R (PR)		
— — — à pin gris	R (PG)		
— — — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — — à mélèze	R (M)		
— — — à mélèze (plantation)	R P		
Pessière	P	(R)	(R)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pourtaison	P (E)		
— — — à thuya (cèdre)	P (C)		
— — — à mélèze	P (M)		
— — — à peuplier	P (Pe)		
— — — à sapin et/ou pin rouge	P (SR)		
— — — à pin blanc	P (PB)		
— — — à pin gris	P (PG)		
— — — à épinette noire (plantation d'épinette blanche)	P (E)		
— — — (plantation d'épinette blanche)	P (E)		
— — — (plantation d'épinette rouge)	P (E)		
Sapinière	S	(R)	(R)
— — — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pointe résineuse	S (S)		
— — — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — — à mélèze	S (M)		
— — — à peuplier	S (Pe)		
— — — à pin gris	S (PG)		
— — — à sapin (plantation)	S P		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — — avec pin rouge	Pb(PR)		
— — — — et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pointe résineuse	Pb(PE)		
— — — — avec épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb(M)		
— — — — avec peuplier	Pb(Pe)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — — (plantation)	Pb (S)		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pointe résineuse)	Pr (PR)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec mélèze	Pr(M)		
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)		
— — — — avec peuplier	Pr (Pe)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — — (plantation)	Pr P		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la pointe résineuse)	Pg (PG)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec mélèze	Pg(M)		
— — — — avec pin rouge	Pg(PR)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)		
— — — — avec peuplier	Pg (Pe)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — — (plantation)	Pg P		
Cédrière	C		
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la pointe résineuse)	C (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — à mélèze	C (M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — — à pin rouge	C (PR)		
— — — à pin gris	C (PG)		
— — — à peuplier	C (Pe)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation de thuya)	C Pc p		
Frênière	Fr		
— — — (le frêne occupe plus de 75% de la pointe résineuse)	Fr (Fr)		
— — — à thuya (cèdre)	Fr (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Fr (E)		
— — — à mélèze	Fr(M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Fr(PB)		
— — — à pin rouge	Fr(PR)		
— — — à pin gris	Fr(PG)		
— — — à peuplier	Fr (Pe)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Fr (S)		
Mélèzin	M		
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la pointe résineuse)	M (M)		
— — — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — — à pin rouge	M(PR)		
— — — à pin blanc	M(PB)		
— — — à pin gris	M(PG)		
— — — à peuplier	M (Pe)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — — (plantation de mélèze japonais)	M Mj p		
— — — (plantation de mélèze laricin)	M Ml p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)	F(PG)
— — — — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)	F(PB)
— — — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)	F(PR)
— — — — — — avec résineux	F(R)	F(R)	F(R)
— — — — — — avec sapin	F(S)	F(S)	F(S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB(S)	BB(S)	BB(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)	BB(E)
— — — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)	BB(PR)
— — — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB)	BB(PB)
— — — — avec pin gris	BB(PG)	BB(PG)	BB(PG)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ(R)	BJ(R)	BJ(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB)	F(PB)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)	F(PR)
Peuplier avec sapin	Pe(S)	Pe(S)	Pe(S)
— — — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)	Pe(PG)
— — — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)	Pe(PB)
— — — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)	Pe(PR)
— — — avec résineux	Pe(R)	Pe(R)	Pe(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)	Pe(E)
Épinette noire avec résineux	E(R)	E(R)	E(R)
Épinette rouge avec résineux	E(R)	E(R)	E(R)
Mélangis à feuillus tolérants	M(F)	M(F)	M(F)
— — — sur station humide	M(F)	M(F)	M(F)

FEUILLUS (groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	F(F)		
— — sur station humide (plantation)	F(F) p		
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB		
— — à bouleau jaune	BJ		
Peuplier	Pe		
Épinette rouge	E		
Érablière	E(F)		
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E(BB)		
— — à bouleau jaune	E(BJ)		
— — à peuplier	E(Pe)		
— — à feuillus d'essences intolérantes	E(F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	E(F)		
Plantation d'érable à sucre	E(F) p		
— — de bouleau jaune	BJ(F) p		
— — de peuplier	Pe(F) p		
— — de peuplier hybride	Pe(F) p		
— — de frêne d'amérique	F(F) p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... ☠
Dénudé et semi-dénudé humide ..... ⊥
Autre ..... ⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... a
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... e
Infrastructure i
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... u

PERTURBATION

Coupe par trouée ..... ctr
Coupe partielle en dévier ..... cpd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère ..... ce
Chablis partiel ..... cbp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes: ⊖ 1-5 0% ⊗ 5-5 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Feuillus ..... f
Chablis total ..... cbf
Épidémie sévère ..... ef
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (cas)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-80 "
120 "	101 et plus "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (cas)	30-70 (cas)
70-30 "	30-80 "
90-30 "	30-80 "
90-50 "	50-80 "
120-50 "	50-80 "
120-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vin (vieux inéquienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	doubles
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	*
Abrupte	91 et plus	*

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOR. INTERNATIONAL ltée — SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1EC3 C3 S2 R C
— S1 : densité
— EC3 : classe de pente
— C3 : classe d'âge
— S2 : perturbation
— R : classe de hauteur
— C : classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C1 C2 S3 D1
— R : classe de pente
— C1 : année de l'origine
— C2 : origine
— S3 : classe de hauteur
— D1 : classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 84-2
Unité d'aménagement 3*
Unité de sondage 000 10 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 40308*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 84900
Division de recensement 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4536*
Région écologique 8c 2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-11 S.E.	32-6-10 S.O.	32-6-9 S.E.	32-6-9 S.O.
32-6-6 N.E.	32-6-7 N.O.	32-6-8 N.E.	32-6-8 N.O.
32-6-6 S.E.	32-6-7 S.O.	32-6-8 S.E.	32-6-8 S.O.
32-6-3 N.E.	32-6-2 N.O.	32-6-1 N.E.	32-6-1 N.O.

32 C/7 S.O.

2